Parution d’un rapport de l’ONU sur la situation des petites filles dans le monde

Communiqué de l’ONU, 2 octobre 2009

samedi 3 octobre 2009

Plus de 90 millions de petites filles de moins de 9 ans sont victimes de mutilations génitales en Afrique, selon un nouveau rapport de l’ONU sur les obligations internationales et engagements mondiaux relatifs aux petites filles.

« Reflet d’une discrimination profondément enracinée dans les structures sociales, économiques et politiques à l’encontre des filles et des femmes, cette pratique est sous-tendue par une norme sociale si puissante que les familles autorisent de telles mutilations à leurs filles même si elles sont conscientes du tort qu’elles peuvent causer », explique le rapport du Secrétaire général Ban Ki-moon à l’Assemblée générale, publié vendredi.

Près de 91,5 millions de filles de moins de 9 ans vivraient en Afrique avec les conséquences de cette pratique, et 3 millions pourraient en être victime chaque année, souligne le rapport.

Bien que l’opinion publique africaine soit moins favorable à cette pratique ces dernières années, les données suggèrent que les changements dans les attitudes individuelles ne suffisent pas pour produire un changement comportemental.

Le rapport adopte une position positive au problème. « Cette discussion ne se concentre pas sur l’éradication de "mauvaises traditions", mais au contraire sur l’établissement d’une vision positive des filles et des femmes en encourageant leur rôle actif dans la société et en leur permettant de conserver leurs valeurs traditionnelles ».

Le rapport souligne que l’abandon général des mutilations génitales et sexuelles féminines pourrait être atteint à l’horizon 2015 si l’appui et la collaboration sont consolidés, et des moyens supplémentaires sont affectés.

Par ailleurs, toujours selon ce rapport, la crise économique mondiale pourrait exacerber les répercussions de la pauvreté sur la vie des enfants, notamment des filles, qui sont extrêmement vulnérables à leurs effets négatifs.

« En raison de la baisse des dépenses publiques destinées à garantir les bénéfices des droits à la santé et l’éducation, le fardeau passe souvent aux ménages, et plus particulièrement encore sur les épaules des femmes et des filles. »

De ce fait, **le rapport encourage une réponse à la crise économique actuelle spécifiquement adaptée aux filles.** « Les engagements nationaux soutenant et protégeant les droits des filles dans les soins de santé de base et l’éducation élémentaire doivent être maintenu et, si possible, étendus », affirme Ban Ki-moon.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1227